



Nîmes le 04/10/17

Deux RDV avec le Président en 3 jours et des avancées !!

Samedi matin une délégation s'est rendue à Tresques pour rencontrer le Président Pissas. Nous l'avons revue ce lundi après le CA pour éclaircir certains points. Au programme l'ARS, l'examen de sous off, le plan de recrutement sur trois ans, le jour de carence et les dépassements d'horaires non comptabilisés.

Concernant l'ARS, étant donné le manque de considération totale que celle-ci nous démontre depuis des mois, nous avons indiqué au Président que nous comptons aller récupérer l'argent comme il y a 3 ans. Le 2 octobre lors du CA du SDIS30, coup de tonnerre suite à la prise de parole du Syndicat SUD sur ce sujet. En effet, contre toute attente, les élus à l'unanimité nous ont sollicités pour retourner récupérer notre dû auprès de l'ARS après que le Président est retracé l'historique de la saga SUD/SDIS/ARS. Le Directeur de cabinet de Mr le Préfet a indiqué que le 26 octobre se tiendrait une réunion entre l'ARS et la Préfecture. Si rien n'avance, nous irons, déterminés et avec les élus, chercher l'argent.

A propos de l'examen de sergent, le Président est favorable à ce qu'un avancement cohérent se fasse pour les FI 2010 et 2011 rentrées avant la réforme. Une rencontre avec le DDSIS et son adjoint a eu lieu en début de semaine pour peaufiner le dossier et trouver une solution. A l'issue de cet entretien, une énième et dernière réunion a été programmée la semaine prochaine pour réussir à finaliser cette mesure.

Nous travaillons dans l'ombre depuis quelques mois pour proposer à la direction et au Président Pissas **un plan de recrutement** cohérent sur les 3 prochaines années en prenant en compte les effectifs théoriques des casernes existantes et la création de Nîmes Ouest. Nous avons remis nos résultats au Président. (Résultats que vous pouvez consulter sur nos plateformes numériques.) Sans tenir compte des départs en retraite, il faudrait embaucher 45 SPP pour NO ainsi que 9 de plus pour arriver au 673 de 2003. Soit **un total de 54 SPP**. En effet, même avec les 20 recrutements de novembre 2017 et janvier 2018 pour renforcer les centres en souffrances, nous n'atteindrions toujours pas notre effectif d'antan.

En ce qui concerne le jour de carence, nous avons demandé au Président de faire prendre à la charge du SDIS la réforme qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2018. En effet, cette requête serait favorable au SDIS et limiterait les longs arrêts de complaisance. Le Président à l'écoute de notre argumentation va demander au Directeur d'étudier cette piste. Ce dernier et son adjoint ont également été avisés par nos soins afin d'aboutir dans les plus brefs délais à cette avancée qui leur semble rationnelle.

Nous avons reparlé de tous ces sujets avec le Colonel Simonet et le Colonel Carret le mardi 3 octobre, et d'un commun accord nous avons convenu de nous revoir prochainement afin de finaliser ces points.

La sécurité du personnel a aussi été débattue lors du dernier CA. Un point où nous serons intransigeants ! Lors du dernier été, avec une campagne feu de forêts digne de nom, nous avons pu apercevoir que notre parc CCF était digne d'un pays sous développé. Malgré l'intervention forte du DDA pour expliquer qu'il fallait remplacer 59 CCF dans un futur proche, les élus n'ont pas manifesté d'émotion particulière et n'ont vu que le côté financier. Nous sommes loin du « la sécurité n'a pas de prix » !

Nous allons les remettre très prochainement devant leurs obligations. Et si par malheur un drame arrive, ils seront seuls responsables.

Pour conclure, le Directeur s'est engagé à faire rectifier l'incohérence du logiciel de comptabilisation des heures pour les SPP qui ne prend plus en compte les dépassements depuis le 1^{er} janvier. Tout devrait rentrer dans l'ordre sous peu et nous espérons qu'avec notre insistance, les agents pourront choisir leurs rémunérations pour ces dépassements.

Le travail finit toujours par payer !

La coordination